

sauvez la republique de chypre
appliquez
les resolutions
de l'onu sur
chypre

conseil mondial de la paix

sauvez la republique de chypre

**appliquez
les resolutions
de l'onu sur
chypre**

conseil mondial de la paix

Besoin urgent d'une action immédiate

par Romesh Chandra,
Secrétaire général
du Conseil mondial de la paix

Tous ceux qui désirent la paix, l'indépendance nationale et la justice doivent agir immédiatement pour sauver l'existence même de la République de Chypre non-alignée.

Il n'y a qu'un seul moyen de protéger la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de cette île si importante du point de vue stratégique: l'application des résolutions de l'ONU sur Chypre — résolution No. 353 du 20 Juillet 1974 du Conseil de sécurité, et de la résolution No. 3212 de l'Assemblée générale.

Ce n'est pas le coup d'Etat du 15 juillet 1974 monté par la Junte fasciste grecque qui est à l'origine des conspirations visant à détruire Chypre. Depuis les premiers jours de l'indépendance de cette île, l'impérialisme trame ses complots contre Chypre.

Toutefois, le coup d'Etat du 15 juillet 1974 et l'invasion turque du 20 juillet 1974 ont marqué une nouvelle étape dans le développement de ces conspirations. L'objectif des impérialistes n'était plus de changer le cours de la politique du gouvernement chypriote, afin de transformer tout le territoire en un réseau de bases impérialistes. Dès le début de 1974, les impérialistes avaient abouti à la conclusion que le seul moyen d'empêcher Chypre d'agir comme il l'a fait depuis son indépendance — c'est-à-dire principalement en faveur de la paix — était de détruire, une fois pour toutes, l'unité du peuple chypriote.

C'est dans ce contexte qu'il faut examiner les événements de juillet 1974.

Ces manoeuvres ont atteint leur point culminant. Violant d'une façon flagrante les Résolutions de l'ONU, l'armée turque poursuit son avance, occupa les 40% du territoire de l'Ile et saisit 70% de ses ressources. 220,000 habitants furent expulsés de leurs foyers et sont aujourd'hui des réfugiés.

Ces conspirations sont entrées dans une nouvelle phase avec la Déclaration de la Turquie d'établir un Etat séparé dans les territoires occupés par son armée — un Etat qui, est-il dit, ferait partie d'une Ile de Chypre fédérée.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a discuté plusieurs semaines avant d'arriver à un consensus confiant au Secrétaire général la tâche de prendre les dispositions nécessaires pour ouvrir des négociations entre les représentants des communautés chypriotes grecque et turque, afin d'assurer l'application des résolutions de l'ONU.

Les propositions avancées à cette époque par la Turquie se rapportaient à la création d'une fédération qui comporterait deux zones distinctes, se qui en fait signifie la division de l'Ile en deux parties — la communauté chypriote turque d'une part et la communauté chypriote grecque de l'autre. Les réfugiés resteraient là où ils sont, et le plus grave danger qui en résulterait serait celui d'un "double Enosis" — c.a.d. l'absorption d'une partie de Chypre par la Turquie, et de l'autre par la Grèce.

Ceci signifierait la fin de l'existence de l'Etat de Chypre. Et c'est précisément ce que recherchent l'impérialisme et ses alliés réactionnaires.

Les résolutions des Nations unies demandent clairement:

1. Le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de Chypre;
2. le retrait de toutes les forces étrangères de l'Ile;
3. le retour des réfugiés dans leurs foyers en toute sécurité.

L'opinion publique mondiale doit soutenir fermement ces points essentiels qui constituent le seul moyen d'empêcher Chypre de devenir un réseau de bases impérialistes ce qui constituerait une des menaces les plus graves à la paix dans la région méditerranéenne et à l'indépendance nationale des peuples des trois continents, entre lesquels Chypre sert de pont: — l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

Le Président, Sa Béatitudo l'Archevêque Makarios, le gouvernement et tout le peuple de Chypre se sont exprimés de la façon la plus claire — ils ne permettront

pas la destruction de leur pays et n'accepteront aucun projet séparatiste qui, en fait, aboutirait à la partition, au double Enosis et à la disparition de l'Etat de Chypre indépendant.

Les propositions pour une fédération multirégionale soumises le 9 février aux dirigeants de la communauté chypriote turque par les représentants de la communauté chypriote grecque fournissent la base d'une solution juste et correcte, aussi bien pour la communauté chypriote turque que chypriote grecque, partout où ils sont en minorité, et empêcheraient en même temps la partition et la liquidation de Chypre.

Les puissances impérialistes poursuivent leurs efforts funestes contre Chypre. La tentative d'un coup fasciste contre le gouvernement grec a échoué, mais les mêmes dangers existent toujours. A l'intérieur de Chypre, l'impérialisme utilise les éléments fascistes pour de nouveaux complots contre la vie même du Président Makarios. L'armée turque menace constamment de poursuivre son avance. La propagande en faveur d'un double Enosis s'intensifie. Dans ces conditions, le rôle de l'opinion publique internationale est de la plus grande importance.

Lors de l'entretien que la délégation du Conseil mondial de la paix a eu le 15 mars, à Nicosie, avec le Président Makarios, ce dernier a rendu hommage au travail effectué par le Conseil mondial de la paix et ses comités nationaux au service de la paix et de l'indépendance de Chypre. Il a déclaré notamment que ce travail était inappréciable et que Chypre avait contracté une dette de gratitude envers le Mouvement mondial de la paix. Le président a souligné que le problème de Chypre devait être considéré comme un problème concernant la communauté internationale tout entière.

Aujourd'hui, la campagne de solidarité avec Chypre est inextricablement liée aux efforts fournis dans le monde entier au service de la paix.

Si les pays non-alignés permettent la destruction de l'Etat de Chypre non-aligné, cela donnera le feu vert à l'impérialisme pour poursuivre ses conspirations contre d'autres Etats non-alignés. La transformation de Chypre en une large base d'agression impérialiste aurait des conséquences sérieuses pour la lutte générale en faveur de la paix et de la justice au Moyen-Orient.

La destruction de Chypre porterait grandement atteinte au mouvement croissant pour la sécurité et la coopération en Europe.

Chypre constitue une épreuve pour l'humanité tout entière. Sa défense est un devoir d'une très grande signification pour tous les peuples.

Le Conseil mondial de la paix intensifie ses actions, fermement convaincu que la lutte pour l'application des résolutions de l'ONU sur Chypre est une question vitale pour l'avenir même des Nations unies, pour le respect du droit international et des accords internationaux.

Il n'y a pas si longtemps les Nations unies sont arrivées à un accord sur la définition de l'agression. Si la communauté mondiale n'agit pas, résolument et unanimement contre l'agression, tout le respect envers les Nations unies et le droit international n'aura plus de valeur.

C'est profondément convaincu du pouvoir des forces de paix que le Conseil mondial de la paix place, une fois de plus, devant la communauté internationale le besoin immédiat d'accepter et d'appliquer la proposition faite par l'Union soviétique aux Nations unies de convoquer une Conférence internationale de tous les Etats membres du Conseil de sécurité, des représentants des Etats non-alignés et des Etats directement concernés.

Cette proposition donne le moyen le plus efficace de trouver les méthodes permettant l'application de résolutions de l'ONU.

Le Conseil mondial de la paix accorde son plein soutien à la convocation d'une Conférence mondiale pour l'application des résolutions de l'ONU sur Chypre, qui se tiendra à Londres, les 10 et 11 mai 1975 sous les auspices du Conseil de liaison et de continuation du Congrès mondial des forces de paix.

Que s'est-il passé à Chypre?

Chypre, avec une histoire plusieurs fois millénaire, est devenu un Etat unifié, indépendant et souverain en 1960; année à laquelle il devint membre des Nations unies et rejoint le groupe des pays non-alignés.

A partir de ce moment, les premières conspirations impérialistes se trament contre l'indépendance de Chypre et dans le but de changer la politique non-alignée de la République et la placer sous le contrôle de leur alliance agressive, afin de faire de Chypre une base de missiles nucléaires, menaçant ainsi le peuple chypriote, les pays socialistes de l'Europe sud-orientale et les pays arabes voisins. De nombreux complots impérialistes ont été tramés depuis, notamment l'attentat perpétré contre l'Archevêque Makarios, élu Président par la majorité écrasante du peuple chypriote. Ce dernier, avec le soutien des forces démocratiques et éprises de paix du monde entier, a toujours réussi à repousser les attaques de l'OTAN et de l'impérialisme américain dirigées contre leur indépendance. Le 15 juillet, cependant, la Junte militaire grecque, grâce à ses officiers stationnés à Chypre en 1974, les sections de la Garde nationale sous leur direction et les terroristes "B" de l'EOKA, a renversé le gouvernement constitutionnel du Président Makarios. Un grand nombre de morts et de grosses pertes matérielles. Le peuple de Chypre est privé de tous ses droits fondamentaux, la loi martiale est imposée. Ainsi donc, la dictature fasciste grecque intervient ouvertement dans les affaires internes de Chypre; c'est le commencement des événements tragiques, dont nous sommes aujourd'hui les témoins.

Le peuple de Chypre ne se soumet pas au nouveau régime qui n'est reconnu par aucun gouvernement. Les putschistes ne réussissent pas à capturer, ni à assassiner le Président Makarios. Toutes les forces démocratiques de par le monde accordent leur soutien à la résistance héroïque du peuple chypriote.

Le 16 juillet, le Conseil mondial de la paix publie une Déclaration spéciale appelant les mouvements nationaux, les gouvernements et l'opinion publique mondiale à condamner cette intervention brutale dans les affaires de la République de Chypre et à sauver l'indépendance et la souveraineté de cette Ile. Dans le même temps, une note est envoyée aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU leur demandant de prendre d'urgence les mesures nécessaires, et un message exprimant la solidarité et le soutien ferme et chaleureux du CMP est envoyé à l'Archevêque Makarios.

A la suite du Coup d'Etat, les forces armées turques envahissent le 20 juillet la région nord de l'Ile. Le même jour, le Conseil de sécurité de l'ONU, grâce à la position ferme de l'Union soviétique, adopte à l'unanimité la résolution No. 353 qui, entre autres, appelle tous les Etats à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de Chypre, demande un cessez-le feu entre toutes les parties engagées, à mettre fin immédiatement à l'intervention militaire étrangère et le retrait sans délai de tout le personnel militaire étranger de Chypre. Elle demande à la Grèce, la Turquie et le Royaume-Uni d'entamer des négociations pour la restauration de la paix et du gouvernement constitutionnel à Chypre.

Le 22 juillet, la junte militaire grecque s'écroule. La situation critique créée par l'intervention de la Junte à Chypre en est l'une des raisons. Le 23 juillet, le dirigeant putschiste, Sampson, démissionne et Glafkos Clerides assume la fonction de Président, en conformité avec la Constitution.

Le 25 juillet, le Conseil mondial de la paix convoque d'urgence une réunion extraordinaire du Bureau de sa Présidence pour discuter de la situation à Chypre. Bien que des changements positifs soient déjà survenus à Chypre à cette date, grâce à la lutte menée par le peuple chypriote et au soutien actif de l'opinion publique mondiale et de toutes les forces démocratiques et éprises de paix, la situation commande malgré tout de rester vigilants.

La réunion extraordinaire du Conseil mondial de la paix sur Chypre demandait l'application intégrale de la résolution du 20 juillet 1974 du Conseil de sécurité sur Chypre et appelait à la vigilance pendant la Conférence de Genève sur Chypre qui devait s'ouvrir le 30 juillet. Elle considérait que le seul devoir de cette Conférence de Genève était d'assurer le respect de l'Accord de 1960 concernant Chypre.

Après adoption de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, les ministres des affaires étrangères des trois puissances devant se porter garantes de l'indépendance de Chypre — la Grèce, la Turquie et la Grande-Bretagne — se rencontrent à Genève, et après de longues et difficiles discussions, signent une déclaration commune le 30 juillet qui stipule, entre autres, la fin des hostilités, aucune extension supplémentaire du territoire occupé et l'établissement d'une zone tampon entre les deux parties, où ne se trouveraient que les forces de l'ONU. Il a été décidé de poursuivre les négociations sur l'avenir de Chypre le 8 août, avec la participation des représentants des communautés chypriotes grecque et turque.

Les peuples épris de paix expriment l'espoir que la Déclaration de Genève constituera un premier pas vers l'application de la résolution du Conseil de sécurité. D'autres mesures sont nécessaires pour restaurer l'ordre dans le pays en conformité avec la Constitution et pour trouver une solution pacifique qui sauvegarderait l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de Chypre. La ferme résistance du peuple chypriote, soutenue par la solidarité internationale, a empêché les ennemis de Chypre de diviser et d'anéantir l'île.

La deuxième Conférence de Genève (du 10 au 14 août 1974) s'est terminée par un échec total; les représentants grecs et chypriotes ayant refusé les propositions turques soumises sous forme d'ultimatum et qui faisaient référence, entre autres, à la division territoriale de l'île, dont 34% restaient sous le pouvoir séparé turc.

Immédiatement après l'échec de la deuxième Conférence de Genève, et en dépit du cessez-le-feu observé jusqu'à cette date, la Turquie étend son occupation du territoire chypriote.

Le Conseil mondial de la paix alerte l'opinion publique dans une déclaration publiée le 15 août 1974 qui souligne: "Chypre traverse aujourd'hui les moments les plus tragiques de son histoire, alors que l'intervention étrangère et les opérations militaires sèment la destruction et la mort.". Une fois de plus il demande le respect par tous les Etats de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre. "Toute intervention militaire doit cesser immédiatement et tout le personnel militaire étranger dans l'île, à l'exception de celui autorisé par l'accord international, doit se retirer", est-il dit.

Le Secrétariat du CMP a aussi lancé un appel pour entreprendre des actions immédiates démontrant la solidarité politique et matérielle avec le peuple chypriote.

Plus tard, à l'invitation du Conseil mondial de la paix, de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté et du Mouvement international des étudiants pour les Nations unies, une réunion des organisations internationales non-gouvernementales sur Chypre a été convoquée à Paris, le 21 septembre 1974. Dans un appel adressé à la 29ème Session de l'Assemblée générale des Nations unies, il est souligné que "l'occupation, par l'armée turque, de 40% de l'île et l'expulsion délibérée hors de leurs foyers de plus de 220,000 femmes, hommes et enfants ont pour objectif la partition de fait de la République. Un tel développement constituerait un précédent sérieux et porterait préjudice aux principes d'égalité entre les nations et au droit de tous les peuples de disposer d'eux-mêmes."

Au mois d'octobre de l'année dernière, une délégation du Conseil mondial de la paix a visité Chypre pour exprimer l'entière solidarité du mouvement mondial de la paix avec le peuple chypriote et d'en apprendre plus sur la situation dans l'île. Malgré la situation tragique dans laquelle l'île se trouvait à cette époque, la délégation fut reçue avec le même accueil chaleureux traditionnel à l'hospitalité chypriote; elle eut la possibilité de rencontrer Glafkos Clerides, Président en fonction de la République"; John Christophides, Ministre des affaires étrangères; E. Papaioanu, Secrétaire général de l'AKEL, et les dirigeants et représentants du conseil de la paix chypriote, des syndicats, des organisations démocratiques des femmes, des organisations de jeunesse et l'Union agraire, etc. Les délégués ont visité et parlé avec les réfugiés des camps de Ormidhia et Dasaki d'Acknas. Ils ont été fortement impressionnés par les récits des réfugiés concernant leur situation réellement tragique.

La délégation a pu se rendre compte de la gravité de la situation à Chypre, sur la base des faits suivants:

le pays se trouve devant un véritable désastre économique, 40% de son territoire sont occupés. Cette partie représente les 75% du potentiel économique et agricole productif de l'île, car il s'agit de la région la plus fertile et la plus développée, aussi bien du point de vue touristique qu'industriel. Un tiers de la

population, dont 50% de tous les Chypriotes grecs sont aujourd'hui des réfugiés, le chômage atteint le taux de 50%. Tout cela étant la conséquence directe du coup fasciste et de l'invasion turque de l'île qui, jusqu'à cette date, jouissait du niveau de vie le plus élevé dans la région méditerranéenne. Le problème des réfugiés est extrêmement grave, non seulement du point de vue humanitaire, mais aussi politique, car il crée les conditions préalables à l'instauration de fait d'une fédération, divisée sur le plan géographique, et à la liquidation de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre.

Le Président en fonction, M. Clerides, a exprimé à la délégation sa profonde gratitude pour être venue à Chypre en cette période difficile. "Nous sommes reconnaissants à votre organisation", dit-il, "qui mobilise l'opinion publique pour qu'elle prenne conscience de la tragédie de Chypre non en tant que tragédie, mais aussi en tant que danger à la paix dans la région et dans le monde".

Tout ce que la délégation a vu et appris au cours de sa visite n'a fait que confirmer la justesse de la position adoptée par le Conseil mondial de la paix, dès les premiers moments, sur la tragédie de Chypre, notamment que le problème requiert d'urgence une solution basée sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre, le retrait de toutes les troupes militaires étrangères de l'île sans aucun délai, la fin de l'ingérence étrangère dans les affaires internes de la République, le retour de l'Archevêque Makarios, Président légalement élu, et une solution au problème des réfugiés qui leur donnerait la possibilité de retourner dans leurs foyers.

La gravité de la situation et le danger qu'un Etat souverain et membre de l'ONU pourrait cesser d'exister, ont amené la XXIXème Session de l'Assemblée générale des Nations unies à adopter à l'unanimité une résolution sur Chypre exigeant "le retrait rapide de la République de Chypre de toutes les forces armées étrangères ainsi que de tous les éléments et de tout le personnel militaire étranger et la cessation de toute ingérence étrangère dans ses affaires." Selon ce document de l'ONU, le régime constitutionnel de la République de Chypre concerne les communautés chypriote grecque et turque, et tous les contacts et négociations doivent avoir lieu sur un pied d'égalité entre les représentants de ces deux communautés. Au sujet des réfugiés, la décision de l'Assemblée générale de l'ONU stipulait que tous devaient regagner leurs foyers sains et saufs. La résolution

exprime l'espoir que "s'il le faut, de nouveaux efforts, revêtant notamment la forme de négociations, pourront être déployés dans le cadre de l'Organisation des Nations unies" afin de mettre en oeuvre les dispositions de la résolution, "de manière à assurer à la République de Chypre son droit fondamental à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale."

La délégation du Conseil mondial de la paix à la 29ème Session de l'Assemblée générale de l'ONU, dirigée par le Secrétaire Général, M. Romesh Chandra, s'est entretenue pendant plus d'une heure avec l'Archevêque Makarios, Président de la République de Chypre. A l'assurance donnée par la délégation du Conseil mondial de la paix qu'il se tenait sans équivoque aux côtés du peuple de Chypre, Sa Béatitude répondit: "Moi personnellement et le peuple chypriote, apprécions hautement votre position et vos activités. Le problème de Chypre doit toujours être vivant. Il ne faut pas permettre qu'une situation de fait soit légalisée. Votre contribution en faveur d'une solution adéquate du problème est vitale". Vu les tactiques dangereuses d'attente qui visent à poser les bases pour le démembrement de Chypre et la destruction de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale, il est de la plus grande importance d'assurer la prompte application de la résolution de l'ONU. Le Conseil mondial de la paix a appelé ses mouvements nationaux à observer du 1er au 7 décembre 1974 une Semaine de solidarité avec Chypre et d'intensifier leurs actions en soutien du peuple chypriote et pour l'application intégrale de la résolution de l'ONU.

La Conférence des représentants des mouvements nationaux de la paix qui s'est tenue à Prague du 6 au 9 décembre 1974 a adopté à l'unanimité une résolution sur Chypre exprimant sa profonde inquiétude devant le fait que la situation dans l'île est encore lourde de dangers tant pour l'existence de la République que pour la paix dans la région, et que les résolutions sur Chypre adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU n'ont pas été appliquées pour l'essentiel; leur revendication principale se rapportait au retrait de toutes les troupes étrangères, au retour des réfugiés dans leurs foyers en toute sécurité, et au respect de la souveraineté de Chypre. La Conférence soulignait devant les forces de paix du monde entier l'urgence de la situation à Chypre et proposait de lancer une large campagne mondiale sous ce mot d'ordre: "Application immédiate des résolutions de l'ONU sur Chypre! Sauvons la

République de Chypre! "

La réponse fut très positive. Les Comités de la paix de tous les pays du monde se sont adressés à leurs gouvernements, à leurs ministres des affaires étrangères respectifs en les priant d'employer toute leur influence en faveur de l'application des résolutions de l'ONU. Des lettres ont été envoyées à M. Kurt Waldheim, Secrétaire général de l'ONU, et au Conseil de sécurité de l'ONU. Des messages envoyés au Président de la République de Chypre exprimaient solidarité et plein soutien à la juste cause de Chypre et au peuple chypriote en lutte pour la sauvegarde de son indépendance et de l'intégrité territoriale de son pays. Les mouvements nationaux de la paix ont salué le retour de l'Archevêque Makarios dans l'île comme une victoire du peuple chypriote, qui a dû passer par de terribles épreuves et a su faire face avec héroïsme aux graves préjudices, dont il fut victime.

Néanmoins, les conspirations impérialistes contre Chypre continuent. Plusieurs menaces ont été faites de reprendre l'action militaire contre la République. Des tentatives ont été faites de régler le problème de Chypre dans le cadre très restreint du pacte de l'OTAN, qui est en fait le responsable de la tragédie de Chypre.

L'objectif poursuivi par les ennemis de Chypre de détruire son indépendance, devient encore plus évidente après la décision des autorités des bases britanniques de permettre à 10.000 réfugiés chypriotes turcs de quitter le pays pour la Turquie. Le gouvernement et le peuple de Chypre, avec le soutien de toutes les forces démocratiques, s'est opposé à ce transfert et révélé la véritable signification de cette décision.

Les réfugiés chypriotes turcs allaient inévitablement s'établir au nord de Chypre actuellement occupé par les troupes turques et s'approprier les maisons et entreprises des citoyens grecs abandonnées par 200 000 chypriotes grecs environ, réfugiés maintenant au Sud de l'île, est-il mentionné dans la Déclaration du CMP. Les développements récents sont la meilleure preuve de la sagesse de cette position. Ces nouveaux actes dirigés contre la majorité de la population chypriote, ne sont rien d'autre qu'un autre pas vers la partition de fait de l'île.

Au mois de février de cette année, le problème de Chypre est devenu encore plus aigu lorsque le Ministre des affaires étrangères de la Turquie a annoncé la création dans les territoires occupés d'une "région fédérale séparée" de la

République de Chypre. Le transfert des Chypriotes turcs des bases britanniques aux régions occupées par les troupes turques ainsi que la décision de créer un Etat chypriote turc séparé, sont à l'encontre des résolutions de l'ONU sur Chypre, du Traité sur l'établissement de la République de Chypre, le Traité de garanties et autres accords internationaux.

La création d'un Etat séparé est une solution absolument inacceptable pour le problème de Chypre, inacceptable de même pour la paix et la sécurité futures dans cette région et dans le monde. La stabilité ne peut être assurée dans la Méditerranée orientale ou dans les Balkans par cette méthode. Elle ne peut que soulever le ressentiment et poser la base pour un prochain conflit armé éventuel. De plus, elle peut créer un nouveau précédent (comme celui de 1938 qui eut de si tragiques conséquences pour les peuples d'Europe). La présence d'une minorité dans le pays, si elle était manipulée par leur pays d'origine par l'intermédiaire des dirigeants locaux, pourrait être utilisée pour briser l'unité du pays hôte, avec tout cela comporte comme conséquences. C'est pourquoi il faut sauver Chypre avant qu'il ne soit trop tard, pour le peuple de Chypre et pour tous les peuples du monde.

La réaction du Conseil mondial devant les dernières manoeuvres contre Chypre fut rapide et claire: dénonciation et appel renouvelé auprès du Conseil de sécurité — le CMP exprimait sa profonde inquiétude, notamment devant la décision d'établir un Etat chypriote turc séparé, et demandait de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour l'application de la Résolution de l'ONU et le maintien du gouvernement légitime du Président Makarios.

A ce moment si critique de l'histoire de Chypre, une deuxième délégation du Conseil mondial de la paix, dirigée par son Secrétaire général, M. Romesh Chandra, s'est rendue dans l'île. Elle est repartie convaincue que le moindre manque de vigilance pourrait être désastreux à un moment, où il est si nécessaire d'unir les efforts de toutes les forces démocratiques dans une large campagne mondiale en soutien au peuple chypriote. La rencontre la plus importante de la délégation à Chypre est sans doute celle avec le Président de la République, l'Archevêque Makarios, qui a rendu un grand hommage au Conseil mondial de la paix, dont le travail est d'une grande signification pour la cause de Chypre. Sa Béatitude nous a présenté un compte-rendu très clair de la situation dans la

République de Chypre, et le Secrétaire général du CMP, M. Romesh Chandra l'a informé des propositions du CMP visant à intensifier davantage le mouvement de solidarité avec Chypre.

La délégation a aussi rencontré les dirigeants du Comité chypriote des réfugiés, le Secrétaire général de l'AKEL, M. E. Papaioanu; le Président du parti socialiste (EDEK), le Dr Lyssaridis; le Président et les membres du Conseil de la paix chypriote, les représentants des syndicats, des organisations de femmes, de journalistes, de jeunesse. La délégation a également visité les camps de réfugiés et pu se rendre compte des conditions tragiques dans lesquelles vivent plus de 200 000 réfugiés, de l'agonie de parents de plusieurs milliers de personnes disparues, ainsi que du drame de ceux asservis dans les régions occupées. Dans le même temps, les membres de la délégation ont été témoins de la confiance illimitée des réfugiés en leur retour dans leurs foyers.

Les membres de la délégation du CMP ont pu rencontrer les représentants les plus haut placés du peuple chypriote ainsi que des ouvriers, des paysans, de simples ménagères. Partout, ils ont rencontré une compréhension générale du besoin urgent d'actions sur le plan international pour l'application des résolutions de l'ONU sur Chypre, qui demandent:

1. le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de Chypre;
2. le retrait de toutes les troupes étrangères de Chypre;
3. Le retour de tous les réfugiés dans leurs foyers.

Toutes les forces patriotiques dans le pays soutiennent la proposition avancée par le Président Makarios se rapportant à la création d'une fédération multi-régionale, comme étant la meilleure base de discussion entre les représentants des communautés chypriote grecque et turque.

Aujourd'hui, alors que l'existence même de Chypre est en danger, le Conseil mondial de la paix souligne, plus que jamais, la nécessité de l'application des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU. La convocation d'une Conférence internationale avec les représentants de tous les pays membres du Conseil de sécurité, de Chypre, de Grèce, de Turquie et de plusieurs pays non-alignés, dans le cadre de l'ONU, est la façon la plus appropriée de discuter des mesures à prendre pour l'application de ces résolutions et pour

une garantie ferme et efficace de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Etat de Chypre non-aligné. Les troupes étrangères doivent se retirer, l'île doit être totalement démilitarisée et il faut donner la possibilité aux Chypriotes grecs et turques de résoudre leurs problèmes internes sans ingérence étrangère d'aucune sorte. Ces aspirations du peuple de Chypre sont en pleine conformité avec les résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Ce sont là les revendications formulées dès le début par le Conseil mondial de la paix et pour lesquelles des millions de personnes de par le monde ont mobilisé leurs efforts.

Le problème de Chypre est inextricablement lié à la lutte de tous les peuples au service de la paix et de la coopération. Chypre peut être sauvé et la paix sauvegardée — cela dépend de nos efforts communs.

Le Conseil Mondial de la Paix et Chypre

(Documents)

Le Conseil mondial de la paix aimerait attirer votre attention sur la gravité et les dangers que présente la situation à Chypre et sur la non-application des résolutions de l'ONU sur Chypre.

La résolution no. 353 prise par le Conseil de sécurité de l'ONU à propos de Chypre le 20 juillet 1974 a été violée par l'occupation de 40% du territoire de l'île et par les mesures prises pour sa partition. Bien que l'Assemblée générale de l'ONU ait adopté à l'unanimité la résolution no. 3212 du 1er novembre 1974 qui appelait tous les Etats à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République de Chypre et demandait le retrait rapide de toutes les forces armées étrangères, nous assistons aujourd'hui à la destruction de Chypre, Etat souverain et indépendant. Cela porterait un coup fatal à la confiance des peuples dans les principes de liberté et d'indépendance, dans les accords internationaux et dans l'Organisation des Nations unies elle-même. Ce serait une grave menace à la paix dans cette région et dans le monde.

Nous vous demandons votre soutien, nous vous demandons d'agir pour sauver la République de Chypre. Nous souhaitons que Votre Excellence apporte son appui à la convocation immédiate, dans le cadre des Nations unies, d'une Conférence internationale sur Chypre, que soutient le gouvernement de Chypre: le juste règlement de cette question doit être fondé sur la stricte application de la résolution de l'ONU sur Chypre.

**Lettre aux Chefs
de Gouvernement
1er avril 1975**

**Déclaration de la
délégation du CMP
en visite à Chypre
Le 15 mars 1975**

La délégation du Conseil mondial de la paix à Chypre a eu l'honneur d'être reçue ce matin par le Président de la République, Sa Béatitude l'Archvêque Makarios.

Au nom du Conseil, M. Romesh Chandra, Secrétaire Général, a informé le Président des actions de solidarité avec Chypre déjà entreprises par le mouvement de la paix et celles envisagées pour la période à venir. La délégation a informé le Président de la ferme position adoptée par le Conseil en faveur de l'application immédiate de la résolution de l'ONU sur Chypre — le retrait de toutes les troupes étrangères, le retour des réfugiés dans leurs foyers et le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'île.

Le Président Makarios a fait devant la délégation une analyse détaillée du point de vue du Gouvernement chypriote à l'égard de la situation actuelle, la dernière décision du Conseil de sécurité, l'attitude de la Turquie et l'importance du rôle joué par l'opinion publique internationale.

Le Président Makarios a déclaré:

"Je suis reconnaissant pour le travail immense effectué au service de la cause de Chypre par le Conseil mondial de la paix, et vous pouvez compter sur mon soutien pour toutes les initiatives en cours et que vous avez l'intention d'entreprendre."

Le Président Makarios, parlant des diverses propositions en discussion, a exprimé son opposition totale à toute proposition pour une soi-disant "fédération bi-régionale".

"Notre détermination est de n'accepter aucune solution séparatiste qui conduirait à la partition et à un "double Enosis". Cela signifierait la liquidation de Chypre en tant qu'Etat indépendant."

Le Président Makarios d'ajouter que si la situation de fait actuel devait prévaloir, cela serait une "blessure ouverte" pour les deux communautés.

La question de la convocation d'une Conférence

internationale sur Chypre, selon la proposition soviétique, lui ayant été posée, l'Archevêque Makarios a déclaré: "Nous soutenons cette proposition, et peut être qu'un jour nous aurons cette large conférence".

Le Président Makarios a accédé à la requête d'inaugurer la Conférence internationale pour l'application des résolutions de l'ONU sur Chypre qui doit avoir lieu à Londres, les 10 et 11 mai 1975, par un discours présenté par lui et enregistré sur bande. Cette Conférence est soutenue par un grand nombre d'organisations internationales et organisée par un large comité britannique.

Nicosie, le 15 mars 1975

Le Conseil mondial de la paix est fortement préoccupé par la décision d'établir un Etat séparé pour les Chypriotes turcs.

Condisérant ce fait comme une violation de la résolution de l'ONU et un pas vers la destruction de l'Etat de Chypre en tant qu'Etat unifié indépendant, le CMP appelle les membres du Conseil de sécurité de l'ONU à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour l'application de la résolution de l'ONU et le soutien du gouvernement légitime du Président Makarios.

Le Conseil mondial de la paix et ses comités nationaux de par le monde assure une fois de plus Votre Béatitudo, Président de la République de Chypre, et votre peuple, de son ferme soutien. Nous considérons la décision d'établir un Etat séparé pour les Chypriotes turcs comme très dangereuse et ayant pour but la désintégration de l'Etat de Chypre. Cette nouvelle violation de la résolution de l'ONU sur Chypre, du Traité sur

**Télégramme au
Président du
Conseil de
sécurité de l'ONU
le 14 février 1975**

**Télégramme adressé
à l'Archevêque
Makarios
Le 14 février 1975**

l'établissement de la République de Chypre ainsi que du Traité des garanties et d'autres accords internationaux est contraire aux intérêts du peuple chypriote et à la paix dans la région.

Tous les peuples épris de paix du monde entier expriment en ce moment leur soutien et entière solidarité avec votre peuple héroïque qui lutte pour la défense de son indépendance, de sa souveraineté et de l'intégrité de l'île contre les conspirations impérialistes.

Nous prions Votre Béatitude, de croire en notre plus haute considération.

**Déclaration
contre la partition
de fait
du 23 Janvier 1975**

Le Conseil mondial de la paix exprime sa profonde inquiétude devant les derniers événements survenus à Chypre. Le fait que des milliers de Chypriotes turcs ont quitté les bases britanniques pour s'installer dans les régions actuellement occupées par les troupes turques, est contraire à la volonté de la majorité de la population chypriote et constitue un pas vers la partition de fait de l'île. Le CMP appelle tous les Etats membres des Nations unies et toutes les forces démocratiques et éprises de paix de par le monde à considérer ces faits comme extrêmement importants.

Ces récents développements sont en contradiction avec la résolution de l'ONU sur Chypre, le Traité sur l'établissement de la République de Chypre, le Traité des garanties et autres accords internationaux. Dans la pratique, ils signifient l'abolition de l'indépendance et de la souveraineté de Chypre, et la création d'un sérieux danger pour la paix dans la méditerranée orientale et dans le monde.

Le Conseil mondial de la paix appelle toutes les forces de paix à exprimer leur solidarité et à agir, afin d'empêcher toutes nouvelles conspirations contre l'indépendance et la souveraineté

de la République de Chypre, et pour l'application intégrale de la résolution de l'ONU sur Chypre. Une fois de plus, le CMP réitère sa revendication formulée depuis les premiers moments: la sauvegarde de l'indépendance, de l'unité et l'intégrité territoriale de Chypre, le retrait de toutes les troupes étrangères de l'île, le retour immédiat de tous les réfugiés dans leurs foyers et la fin de toute ingérence étrangère, afin que les Chypriotes — Grecs et Turcs — puissent résoudre seuls leurs propres problèmes.

La Conférence annuelle des Représentantes des Mouvements nationaux de la Paix, réunis à Prague, du 6 au 9 décembre 1974, exprime sa profonde inquiétude quant à la situation à Chypre qui, cinq mois après les tragiques événements de juillet 1974, est encore lourde de dangers tant pour l'existence même de la République que pour la paix dans cette région. Les résolutions sur Chypre adoptées par le Conseil de Sécurité et l'Assemblée générale des Nations Unies n'ont pas été appliquées pour l'essentiel, elles appelaient au retrait de toutes les troupes étrangères, au retour des réfugiés dans leurs foyers en toute sécurité et au respect de la souveraineté de l'île. Plus encore, il y a sans cesse des menaces de nouvelle action militaire contre la République et des tentatives de résoudre le problème de Chypre à l'intérieur du cercle fermé de l'OTAN qui est responsable de la tragédie de Chypre. L'objectif final est de diviser l'île et d'en faire une place forte de la stratégie impérialiste au Moyen-Orient.

La Conférence estime qu'il est nécessaire de souligner auprès des forces de paix du monde entier l'urgence de la situation à Chypre, elle appelle au lancement d'une campagne avec ce slogan: "Application immédiate des Résolutions de l'ONU sur Chypre 'Sauvons la République de Chypre' ". Le Conseil mondial de la Paix accorde son plein soutien à la Conférence

Résolution de la
Conférence des
représentants
des mouvements
de la paix
nationaux,
décembre 1974

internationale sur Chypre qui doit se tenir au début de l'an prochain à Londres sur l'initiative du Congrès mondial des forces de paix. La réunion d'une Conférence internationale des pays membres du Conseil de Sécurité, avec Chypre, la Grèce et la Turquie et quelques pays non-alignés, est considérée comme la façon la plus appropriée de discuter des mesures à prendre pour faire appliquer les résolutions de l'ONU et pour assurer par la suite à l'Etat non-aligné de Chypre des garanties fermes et effectives pour son indépendance, sa souveraineté, son intégrité territoriale et sa démilitarisation complète. De telles garanties faciliteront la mise au point par les deux communautés d'une solution durable à leurs problèmes, libre de toute ingérence étrangère.

La Conférence des Représentants des Mouvements nationaux de la Paix salue le retour à Chypre du Président Makarios qui avait été l'une des principales cibles du coup d'Etat perpétré par la junte le 15 juillet. C'est la victoire du peuple de Chypre qui a résisté avec héroïsme à toutes sortes de difficultés et de souffrances. La Conférence apporte au peuple de Chypre son soutien chaleureux en ce dur combat; en même temps, elle exprime sa conviction qu'à une époque caractérisée par les victoires des efforts accomplis par les forces de progrès pour renforcer et consolider le processus de détente, le problème de Chypre trouvera une juste solution répondant aux intérêts du peuple de la République chypriote – Grecs et Turcs – répondant aux intérêts de la paix dans cette région et conforme aux principes des Nations Unies.

**Communiqué
de presse
5 novembre 1974**

Le Président de la République de Chypre, l'Archevêque Makarios, a reçu aujourd'hui (le 4 novembre 1974) la délégation du Conseil mondial de la paix (CMP) actuellement en visite au

siège des Nations unies.

M. Romesh Chandra, Secrétaire général du Conseil mondial de la paix, qui conduisait la délégation, a au nom du CMP, assuré le Président de Chypre du plein soutien du Conseil mondial de la paix à la lutte menée par le peuple chypriote pour le retrait total de toutes les troupes étrangères de l'île, pour le retour des réfugiés dans leurs foyers, pour la restauration de l'ordre constitutionnel et le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République de Chypre.

M. Chandra a passé en revue les diverses activités déjà entreprises par le CMP en soutien au peuple chypriote et a informé le Président de Chypre de l'intention du CMP d'organiser, en commun avec d'autres organisations non-gouvernementales, une Conférence internationale sur Chypre, au début de l'année prochaine.

Le Président Makarios a hautement apprécié la position adoptée par le Conseil mondial de la paix sur le problème de Chypre et a remercié la délégation pour les initiatives de solidarité déjà entreprises et celles encore envisagées par le CMP.

L'Archevêque Makarios a souligné le besoin de mobiliser encore l'opinion publique mondiale en soutien au peuple chypriote, et il a souligné que les dangers menaçant l'indépendance, la souveraineté et l'unité de la République de Chypre sont toujours réels.

Le Président de Chypre a souligné encore l'importance de l'application intégrale de la Résolution sur Chypre de la XXIXème Assemblée générale de l'ONU, et déclaré qu'elle constituait la meilleure base pour une solution juste du problème.

**Communiqué de
presse sur la visite
de la délégation
du CMP à Chypre
31 octobre 1974**

Une délégation du Conseil mondial de la paix, dirigée par M. Tulio Vecchietti, membre de la Présidence du CMP, s'est rendue à Chypre pour une visite de quatre jours. A l'issue de la visite, M. Vecchietti a publié la déclaration suivante:

Nous sommes allés à Chypre afin d'exprimer notre profonde solidarité avec le peuple chypriote et pour en apprendre plus sur la situation de l'île. En dépit de la tragique situation actuelle, nous avons été reçus avec la traditionnelle et chaleureuse hospitalité chypriote. Nous avons pu rencontrer le président en exercice, Son Excellence Glafkos Clerides; le ministre des Affaires étrangères, M. Christofidis; le secrétaire général de l'AKEL, M. Papaianou; le président du Conseil chypriote de la paix, M. Pothamitis; des dirigeants et représentants des syndicats, des organisations démocratiques de femmes et de jeunes, de l'Union agraire etc. Notre visite aux camps de réfugiés d'Ormidhia et Dasaki d'Achnas nous a profondément impressionnés. Nous avons pu apprendre à des réfugiés eux-mêmes les détails de leur tragique situation, qui risque de devenir plus grave encore à l'approche de l'hiver.

Tout ce que nous avons vu et appris lors de notre visite a confirmé les positions prises par le Conseil mondial de la paix sur la tragédie chypriote dès ses débuts, en l'espèce: le problème de Chypre doit être rapidement résolu sur la base suivante:

- respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre, retrait sans délai de la République de Chypre des troupes militaires étrangères et cessation de l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de la République, retour du président légalement élu, l'Archevêque Makarios, solution au problème des réfugiés qui leur donne la possibilité de rentrer dans leurs foyers.

C'est seulement à ces conditions que le peuple chypriote pourra résoudre ses problèmes, ce que nul n'a droit de faire à sa place.

Les énormes difficultés politiques et économiques auxquelles il est évident que Chypre doit faire face maintenant nous ont confirmé dans notre conviction que la situation constitue un danger non seulement pour l'avenir de l'île, mais aussi pour la paix en Méditerranée orientale et dans le monde entier.

La situation à Chypre exige des mesures d'urgence, une plus grande mobilisation de l'opinion publique internationale, de toutes les forces démocratiques et éprises de paix.

Les difficultés croissantes engendrées à Chypre par le coup d'Etat organisé par la Junte militaire grecque et par l'intervention étrangère qui a suivi, exigent que soient engagées immédiatement des actions de solidarité politique ainsi que de soutien matériel au peuple chypriote. Les plus récents de ces tragiques événements ont provoqué la mort et la destruction, laissant des dizaines de milliers de gens sans abri.

Nous vous demandons d'organiser une campagne de collecte et de rassembler des vêtements, des couvertures, du matériel sanitaire et autres fournitures nécessaires.

Vous voudrez bien entrer en contact avec les Ambassades de Chypre ou avec le Secrétaire général du Comité chypriote de la paix:

M. Panikos Peonides
7 Zagimso Street
Limassol
Chypre

**Appel à l'aide aux
victimes des tragiques
événements
20 août, 1974**

**Déclaration sur
l'intervention
étrangère
15 août, 1974**

Chypre traverse aujourd'hui les moments les plus tragiques de son histoire, alors que l'intervention étrangère et les opérations militaires sèment la destruction et la mort.

Les intrigues de certains milieux de l'OTAN et leurs manoeuvres visant à consolider leur position militaire stratégique dans la Méditerranée orientale sont à l'origine de la tragédie touchant le peuple de Chypre et ils sont responsables de la création d'une situation qui menace non seulement la paix dans cette région, mais dans le monde entier.

Le complot criminel du 15 juillet monté contre Chypre a échoué grâce à la prompte réaction des forces progressistes sur l'île et à l'expression d'une large solidarité à l'échelle mondiale. Mais il faut être vigilants plus que jamais auparavant afin de neutraliser tout autre complot. La mobilisation totale de toutes les forces démocratiques et éprises de paix du monde entier est essentielle afin d'assurer que la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU du 20 juillet ne reste pas lettre morte, mais soit pleinement appliquée.

L'existence même d'un Etat membre de l'ONU indépendant, souverain, est en danger. Le Conseil mondial de la paix demande une fois de plus le respect par tous les Etats de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre. Toute intervention militaire doit cesser immédiatement et tout le personnel militaire étranger dans l'île, à l'exception de celui autorisé par l'accord international, doit se retirer. La réunion extraordinaire du Bureau du Conseil mondial de la paix sur la situation à Chypre (25-26 juillet), a lancé une campagne de solidarité avec le peuple chypriote et déclaré le mois d'août "Mois de solidarité avec le peuple chypriote". Le CMP lance un appel urgent à ses mouvements nationaux: renforcer encore cette campagne et accorder un soutien efficace à la juste lutte du peuple chypriote pour la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de leur île, pour le retrait des troupes

étrangères, pour mettre fin à l'intervention étrangère et pour la restauration de la paix et de l'ordre constitutionnel dans leur pays.

Le Conseil mondial de la paix salue l'éviction de la clique fantoche de Sampson à Chypre et la chute de la junte militaire installée en Grèce depuis 7 ans, à qui incombe la responsabilité directe des tragiques événements survenus dans l'île. Cette agression a été rendue possible par le soutien constant que les Etats-Unis et d'autres pays de l'OTAN ont apporté à la junte.

L'opinion publique mondiale ne pourra jamais oublier ni excuser les pertes en vies humaines, les souffrances subies par tant d'hommes et de femmes et les immenses destructions qui ont ravagé cette île si belle.

Les changements positifs intervenus à Chypre sont le résultat du combat du peuple chypriote, des actions de l'opinion publique mondiale et de toutes les forces démocratiques éprises de paix; celles-ci ont compris que l'assaut lancé par les fascistes grecs contre Chypre ne violait pas seulement les droits démocratiques du peuple chypriote mais constituait une menace directe pour l'indépendance et la souveraineté de la République et un danger pour la paix et la sécurité dans cette zone. Depuis longtemps, la République de Chypre a fait l'objet de complots ourdis par certains éléments de l'OTAN. Ces éléments cherchent à inclure l'île dans leurs plans et à utiliser sa position stratégique pour la réalisation des objectifs impérialistes, en particulier contre les mouvements de libération arabes. La politique non-alignée du Président Makarios, qui jouit du soutien de la plus grande majorité du peuple chypriote, a subi constamment les attaques des forces réactionnaires.

L'échec du plan criminel du 15 juillet contre Chypre prouve

**Réunion extra-
ordinaire du Bureau
de la Présidence,
25 juillet 1974**

à l'évidence que les forces de paix sont assez fortes pour arrêter la main des agresseurs. Cela montre aussi les changements positifs intervenus dans le climat international, l'affaiblissement et l'isolement grandissant des forces d'agression.

Néanmoins, la situation à Chypre requiert de la part des forces de paix vigilance et action afin d'empêcher de nouveaux complots et d'aider le peuple chypriote à surmonter ses difficultés et à trouver une solution à ses problèmes, conformément à ses aspirations et ses intérêts. Cette vigilance sera particulièrement nécessaire lors de la Conférence de Genève sur Chypre. La seule tâche de cette conférence est de mettre en oeuvre l'accord de 1960 sur Chypre; toutes les autres questions étant de la seule responsabilité du peuple chypriote.

Le Conseil mondial de la paix demande l'application intégrale de la résolution du Conseil de Sécurité sur Chypre du 20 juillet 1974 qui comporte:

- le respect par tous les Etats de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre,
- le retrait sans délai du personnel militaire étranger, dont la présence n'est pas stipulée par l'autorité des accords internationaux, notamment celui dont le retrait avait été demandé par le président de Chypre, l'Archevêque Makarios, dans sa lettre du 2 juillet 1974
- la restauration de la structure constitutionnelle de Chypre établie et garantie par les accords internationaux.

Pour que cette résolution soit appliquée, le CMP exige le retour immédiat de l'Archevêque Makarios, Président légal de la République de Chypre.

Le CMP appelle à résister à toute tentative qui serait faite pour se servir de la présence des forces turques dans certaines parties de Chypre pour imposer la division de l'île, mesures qui détruiraient la souveraineté et l'intégrité de Chypre.

La triste expérience de Chypre est un nouvel avertissement

pour les peuples du monde: ils ne doivent pas permettre aux forces qui s'opposent au processus de détente de saper ce qui a été accompli.

Le Conseil mondial de la paix s'engage à soutenir la lutte du peuple chypriote — grec et turc — qui désire vivre et se développer dans un Etat indivisible souverain et indépendant, dans son intégrité territoriale, libre de toute ingérence étrangère et débarrassé de toutes les troupes et bases étrangères.

Dans ces moments tragiques de l'histoire de Chypre, le Conseil mondial de la paix et ses comités nationaux de plus de 120 pays s'adressent à Votre Béatitude, Président légitimement élu du peuple de Chypre et vous réaffirment leur plein soutien et solidarité chaleureuse.

Comme pendant toute l'histoire récente de l'île, vous dirigez de nouveau, avec courage et dignité, la lutte héroïque des peuples de Chypre, afin de défendre leur indépendance et leur souveraineté. Vous et votre peuple avez à vos côtés toutes les forces éprises de paix et de liberté du monde entier. Votre lutte contre l'ingérence brutale des milieux militaires grecs dans l'île n'est pas seulement un combat pour l'indépendance et la sécurité de votre pays, mais aussi un combat pour la paix et la sécurité de toute l'humanité.

Le Bureau de la Présidence s'est réuni en Session extraordinaire le 25 juillet, pour discuter de la situation à Chypre. A cette réunion d'une journée, la Déclaration suivante a été adoptée et envoyée au Secrétaire général de l'ONU, aux membres du Conseil de Sécurité, au Président de la Conférence des Pays non-alignés et à l'archevêque Makarios:

**Message à l'Arche-
vêque Makarios,
17 juillet, 1974**

**Message au Président
du Conseil de sécurité,
17 juillet 1974**

Le Conseil mondial de la paix appelle les membres du Conseil de sécurité de l'ONU à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour stopper l'ingérence de la junte militaire grecque dans les affaires intérieures de la République de Chypre et accorder un soutien actif au seul gouvernement légitime du Président Makarios.

**Déclaration sur le
coup d'Etat,
16 juillet 1974**

Le Conseil mondial de la paix exprime sa profonde indignation devant le renversement du Président légalement élu de Chypre, l'Archevêque Makarios, par les officiers grecs de la Garde nationale, de connivence avec la junte militaire grecque et l'impérialisme américain.

Le Conseil mondial de la Paix élève fermement sa voix pour défendre l'indépendance et la liberté du peuple chypriote, et soutenir son Président — l'Archevêque Makarios. Le Conseil mondial de la paix continuera, à l'avenir, à leur accorder tout son soutien, comme il l'a fait dans tous les moments critiques de l'histoire récente de Chypre, conséquence de la pression continue impérialiste et des activités subversives organisées de l'étranger.

Tous les complots impérialistes dirigés contre la République de Chypre dans le passé, et maintenant cette attaque militaire directe et des plus brutales, visent à saper la souveraineté du pays, détruisant son unité et la transformant en une base militaire américaine et de l'OTAN.

Le coup militaire dirigé contre l'Archevêque Makarios, contre le gouvernement légitime de Chypre et toutes les forces démocratiques du pays, est une violation des principes de l'ONU et des accords internationaux. Il crée une situation très dangereuse non seulement à Chypre mais, vu la position stratégique importante de l'île, il représente un danger réel pour la paix et la sécurité dans l'une des régions les plus explosives du

monde — la Méditerranée orientale.

Dans ce moment grave pour le peuple chypriote, le CMP exprime son soutien le plus chaleureux et sa solidarité la plus sincère au peuple de Chypre et à son Président, l'Archevêque Makarios; il appelle tous les gouvernements et forces démocratiques dans le monde à condamner cette intervention brutale contre la République de Chypre, et à faire tout leur possible pour sauvegarder son indépendance et sa souveraineté.

Annexe A

RESOLUTION DU CONSEIL DE SECURITE DE L'ONU No 353 (20 juillet 1974)

Le Conseil de Sécurité, après avoir examiné lors de sa 1.779ème réunion le rapport du Secrétaire général à propos des récents événements de Chypre,

Après avoir entendu les déclarations faites par le Président de la République de Chypre et les déclarations des représentants de Chypre, de Turquie, de Grèce et d'autres pays membres,

Après avoir examiné lors de sa présente réunion les nouveaux événements survenus dans l'île,

Déplorant profondément cette effusion de violence et de sang,

Gravement préoccupé par cette situation qui engendrait une menace sérieuse à la paix et à la sécurité internationale et créait une situation des plus explosives dans toute la zone orientale de la Méditerranée,

Egalement préoccupée par la nécessité de restaurer la structure constitutionnelle de la République de Chypre établie et créée par des accords internationaux,

Rappelant la résolution du Conseil de Sécurité No 186 (1964) du 4 mars 1964 et les résolutions suivantes prises par le Conseil de Sécurité sur cette question, conscient de sa responsabilité primordiale pour le maintien de la paix et de la sécurité nationale, conformément à l'Article 24 de la Charte des Nations unies,

1. Appelle tous les Etats à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de Chypre,
2. Appelle toutes les parties en lutte à l'heure actuelle, dans un premier temps, à faire un cessez-le-feu complet et prie tous les Etats à exercer la plus grande contrainte afin d'empêcher toute action qui pourrait encore aggraver la situation.
3. Exige une cessation immédiate de toute intervention militaire étrangère dans

- la République de Chypre qui entre en contravention avec l'alinéa en vigueur,
4. Demande le retrait sans délai hors de la République de Chypre du personnel militaire étranger présent autrement que sous l'autorité des accords internationaux, y compris ceux dont le retrait a été demandé par l'Archevêque Makarios, Président de la République de Chypre, dans sa lettre du 2 juillet 1974.
 5. Appelle la Grèce, la Turquie et le Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord à entamer sans délai des négociations pour restaurer dans cette région la paix et le Gouvernement constitutionnel de Chypre et à en informer le Secrétaire général.
 6. Appelle toutes les parties à coopérer pleinement avec le Comité spécial de l'ONU des Opérations pour le Maintien de la Paix, afin de lui permettre de remplir son mandat.
 7. Décide de garder en permanence la situation à l'examen et prie le Secrétaire général de faire les rapports nécessaires pour adopter de nouvelles mesures, afin d'assurer que des conditions pacifiques soient restaurées dès que possible.
- (Traduction non officielle.)

Annexe B

Assemblée Générale des Nations Unies Résolution No 3212 (XXIX)

QUESTION DE CHYPRE

L'Assemblée générale,
Ayant examiné la question de Chypre,
Profondément préoccupée par la continuation de la crise de Chypre, qui constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales,
Consciente de la nécessité de résoudre sans retard cette crise par des moyens pacifiques, conformément aux buts et aux principes des Nations Unies,

Ayant entendu les déclarations faites au cours du débat et prenant acte du rapport de la Commission politique spéciale sur la question de Chypre,

1. **Demande** à tous les Etats de respecter la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et le non-alignement de la République de Chypre et de s'abstenir de tous actes et de toutes interventions dirigés contre elle;

2. **Demande instamment** le retrait rapide de la République de Chypre de toutes les forces armées étrangères ainsi que de tous les éléments et de tout le personnel militaire étranger et la cessation de toute ingérence étrangère dans ses affaires;

3. **Considère** que le régime constitutionnel de la République de Chypre concerne les communautés chypriotes grecque et turque;

4. **Se félicite** des contacts et des négociations qui ont lieu sur un pied d'égalité, grâce aux bons offices du Secrétaire Général, entre les représentants des deux communautés, et demande qu'ils se poursuivent en vue d'aboutir en toute liberté à un règlement politique mutuellement acceptable, fondé sur les droits fondamentaux et légitimes desdites communautés;

5. **Considère** que tous les réfugiés doivent regagner leurs foyers sains et saufs et invite les parties intéressées à prendre d'urgence des mesures à cette fin;

6. **Exprime l'espoir** que, s'il le faut, de nouveaux efforts, revêtant notamment la forme de négociations, pourront être déployés dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, afin de mettre en oeuvre les dispositions de la présente résolution, de manière à assurer à la République de Chypre son droit fondamental à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale;

7. **Prie** le Secrétaire général de continuer de dispenser l'assistance humanitaire de l'Organisation des Nations Unies à tous les éléments de la population de Chypre et demande à tous les Etats de contribuer à cet effort;

8. **Demande** à toutes les parties de continuer de coopérer pleinement avec la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, qui pourra être renforcée si cela est nécessaire;

9. **Prie** le Secrétaire général de continuer à prêter ses bons offices aux parties intéressées;

10. **Prie en outre** le Secrétaire général de porter la présente résolution à l'attention du Conseil de Sécurité.